

Les violences urbaines,

Analyse des constructions socio-historiques de ces phénomènes

Les positions et dynamiques psychiques violentes des acteurs

Une analyse en perspective avec des dispositifs de traitement de ces phénomènes

Marielle Vicet (M-G)

« C'est ma jeunesse et je n'en ai pas d'autre »
Henri Calet

Master professionnel Criminologie / Victimologie 2005/2006

La violence urbaine s'observe dans la plupart des sociétés modernes.

Nous ne pouvons désigner cette violence comme seulement des actions organisées d'adolescents agissant collectivement contre des biens et des personnes, en général liées aux institutions, sur des territoires disqualifiés ou défavorisés. Ce serait induire que les violences urbaines ne seraient que des phénomènes dus à des « jeunes », une expression d'adolescents.

La violence urbaine est la résultante d'une dégradation sociale, d'une jeunesse abandonnée dans des zones ou quartiers urbains où trafic, consommation de drogues sont très présents, elle s'exprime contre l'objet public. L'incident, la bavure, ... déclenche la violence contre les forces de police, pompiers. La violence urbaine renvoie donc à toutes formes d'incivilités, d'atteintes aux biens privés ou publics, aux conduites délinquantes (vols, trafic de drogue), voire aux conduites criminelles comme nous l'avons vu quand la violence va jusqu'au meurtre.

La violence urbaine est très souvent abordée avec la question de l'insécurité ; En effet, les chaînes télévisées montrent ce qui est dangereux (voitures calcinées, incendies...). Le discours politique avec ses techniques de manipulation par des annonces fracassantes a une résonance forte auprès d'une certaine opinion publique et peut entretenir la peur, renforcer le sentiment d'insécurité ou faire croire à chacun le danger d'être exposé à des risques. Les médias renforcent, par le traitement de l'information, parce qu'ils donnent à voir l'idée d'une augmentation croissante de la violence et donc un accroissement du sentiment d'insécurité.

La peur des affrontements entre bandes et du trafic de drogue retient depuis plusieurs années l'attention de l'opinion et des médias. La bande ne fait que suggérer l'étrangeté: des jeunes de quartiers difficiles, majoritairement issus de l'immigration qui ne vivent pas le même univers que nous, qui traînent dehors, ont leurs modes (tags, musiques), leur présence parfois dérangement dans les espaces publics, dans les entrées d'immeubles ...)

La violence urbaine est l'expression de jeunes refusant de sombrer dans l'exclusion. Elle ne doit pas faire oublier celle des adultes : agressivité parfois ouverte à l'égard des jeunes, insultes, contrôles de police au faciès... où l'interprétation est l'injustice et le racisme. Toutefois, l'actualité récente la fait apparaître comme irrationnelle quand les adolescents mettent le feu à leur quartier. L'embrasement des cités qui a débuté le 27 octobre 2005 entraînant l'état d'urgence avec le recours à une législation d'exception, le couvre-feu, constitue-t-elle une manifestation plus « aggravante » des violences urbaines ?

Du côté de l'histoire - Données sociologiques

Les violences urbaines ne constituent pas une réalité nouvelle mais dans les formes de contestation au sein même de leur quartier, de leur univers de vie, et l'importance de l'économie souterraine liée au trafic de drogue constituait déjà pour l'opinion, avant les événements récents, une escalade dans les violences urbaines. Quand la presse, les autorités, la police mettent en avant une violence organisée, cela entretient et alimente encore le sentiment d'insécurité.

Cette représentation sociale de la violence des « jeunes » existe depuis des décennies comme nous l'indique L. Mucchielli¹. Mais le phénomène de bande n'est pas que

¹ Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité*, réf. en annexe.

contemporain : la discrimination est ancienne, Platon (477-347 avant J-C) écrivait que c'est le début de la tyrannie lorsque les jeunes méprisent les lois en raison d'une non reconnaissance de l'autorité au dessus d'eux. Au moyen âge, les « charivaris » des adolescents manifestant leur idéal de la vie sexuelle en chahutant les vieux riches, qui épousaient, en seconde nocces, une jeune, qui leur « volaient » la jeunesse parce qu'ils avaient du fric.

Au début du siècle à Paris, l'on a redouté les bandes d'« apaches »; Les « blousons noirs », en 59, qui faisaient peur en raison de leur violence collective et de son caractère apparemment gratuit (vol sans violence physique mais qui répond à un besoin utilitaire), vandalisme et, marqué par un aspect initiatique, les viols collectifs ; Les mods et les rockers avec leurs modes musicales et leur socialité voyante et bruyante. Puis les hooligans dans le sport et les stades qui disent le manque d'expression héroïque fondé sur la violence guerrière patriotique en vociférant des slogans.

A chaque génération, l'on suppose que c'est par l'adhésion à un groupe de pairs que ces adolescents sont entraînés dans la violence, la délinquance, la drogue. Avec le baby-boom et l'avènement de la société de consommation, pendant les 30 glorieuses de la croissance industrielle, une forte augmentation de la délinquance se fait sentir. Une nouvelle classe adolescente est visible avec le développement de la culture juvénile. Toutefois, si des univers sociaux différents ont en commun le rêve de la consommation, pour une majorité de jeunes appartenant aux milieux ouvriers, se crée un sentiment d'injustice et de frustration. Le travail contient alors les débordements de la jeunesse.

Ceux qui sont situés au plus bas de l'échelle sociale sont dans des exigences contradictoires : « On leur demande d'orienter leur conduite vers la richesse et, d'autre part, on leur en refuse les moyens légaux. La conséquence de cette incohérence est une proportion élevée de comportements déviants ...»² « Cette explication est toujours largement valable » selon L. Mucchielli

Mais si les « blousons noirs » peuvent se sentir dominés, frustrés, ils ne se sentent pas exclus et victimes dans ces banlieues rouges. Ce qui ne sera pas le cas pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine. Il s'agit d'une immigration spécifique dans les années 50 - 70 : le patronat va chercher de la main d'oeuvre non qualifiée pour faire face au développement industriel rapide. Des grands ensembles collectifs isolés, enclavés, sont massivement construits dans les banlieues des grandes villes ; ils vont progressivement se dégrader. La situation de l'emploi se détériore au milieu des années 60, lors de la 1ère crise pétrolière, le marché de l'emploi va alors exclure les ouvriers peu ou pas qualifiés : les pères sont licenciés...Et les jeunes sortent du système scolaire sans diplôme. La conjugaison du chômage et la concentration des familles ouvrières en périphérie des villes, à partir des années 70, va donner une dimension émeutière à la délinquance des jeunes.

Le gouvernement socialiste va réduire le taux de chômage des jeunes en créant les « emplois jeunes ». Confrontés à l'histoire d'échec de leurs pères, évitant les formations manuelles et face à la discrimination à l'embauche, certains jeunes optent peu à peu pour une attitude de retrait face à ces emplois précaires.

² L. Mucchielli cite R.K.Merton, in *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, traduction française Plon,65

De plus, les conditions de vie d'un smicard n'ayant rien à envier avec celles du délinquant qui fabrique son petit trafic de drogue encourage peu l'insertion professionnelle d'une partie de cette jeunesse dans notre société à plusieurs vitesses.

Depuis la crise des années 70, il y a eu une transformation des populations des grands ensembles qui a renforcé la ségrégation en concentrant les familles les plus précarisées et en particulier étrangères tandis que les classes moyennes et une partie de la classe ouvrière s'installaient en pavillon individuel. La ségrégation s'installe.

Les écoles et collèges comptent une majorité d'enfants issus de familles non-francophones, une situation qui engendre un taux d'échec scolaire massif.

Les pouvoirs publics ne prennent pas la mesure des conséquences de la relégation dans les quartiers défavorisés. Il faut attendre le rapport Bonnemaïson suite aux incidents des Minguettes (été 81) pour que des outils de prévention sociale de la délinquance soient proposés. Puis il y a eu ceux de Vaulx-en Velin en 90, de Sartrouville et de Mantes-la-Jolie en 91 puis le classement des 600 quartiers « sensibles » en 97.

L. Mucchielli aborde la question du rôle et les limites du contrôle parental des familles africaines où la surveillance parentale est compliquée par le décalage entre les normes familiales traditionnelles et celles de la société d'accueil.

De plus, les équipements et services publics sont quantitativement moins nombreux dans les quartiers, les familles comptent le plus souvent que sur elles-mêmes. L'enjeu est pourtant le contrôle de ces pré-adolescents pour que leurs « bêtises », classiques à cet âge ne deviennent pas une habitude et empreinte la voie de la délinquance. Dans « Familles et délinquances »³, L. Mucchielli indique que « les conditions de vie socio-économiques des parents déterminent directement leurs capacités de contrôle ».

Les pères se retrouvent dans une situation d'infériorité en situation de chômage, de retrait social entraînant des difficultés économiques, ce qui mine, nous nous en doutons, la qualité des relations familiales. Les adolescents de ces quartiers se trouvent dans une situation inégale face à la consommation.

Pour L. Mucchielli, le groupe de pairs exerce une forte influence sur l'individu : « Les phénomènes d'entraînement, d'initiation et d'affirmation au sein des bandes sont souvent prédominants »

Depuis la fin des années 80, une forme nouvelle de violence juvénile collective est pointée parce qu'elle touche directement les institutions et parce qu'elle mobilise les adolescents issus de l'immigration. Si ce dernier point renforce la stigmatisation il est nécessaire de prendre en compte le nombre important de jeunes issus de l'immigration dans ces quartiers pauvres au regard de la population jeune et raisonner en taux nous indique ce même auteur et « Prendre en considération les mécanismes de réaction à l'expérience du racisme(...)l'ensemble des discriminations ressenties dans les quartiers les plus pauvres est un puissant facteur de révolte chez les jeunes qui se considèrent comme victimes de la société française(...) En ce sens, on doit reconnaître la dimension politique de certaines formes de délinquances et de violences juvéniles. La violence est parfois une façon d'essayer de se faire entendre. C'est par ailleurs l'expression d'une révolte qui se cristallise au quotidien dans les relations avec les policiers ».

³

Références en annexe.

Aujourd'hui, les comportements délinquants, par les dégradations et agressions contre les personnes, ciblent les transports en commun, les centres commerciaux, les établissements scolaires, les foyers de jeunes, les centres culturels, les centres sociaux.. Les agressions physiques et « caillassage » des pompiers et Forces de l'Ordre ont été encore plus nombreux.

Nous pouvons poser l'hypothèse que le phénomène de drogue amplifie les attitudes agressives des jeunes de ces quartiers à l'encontre de l'institution policière. Les données dont nous disposons nous indiquent que les auteurs de ces faits sont majoritairement des garçons mineurs, il s'agit donc d'une délinquance juvénile.

La compréhension de ces faits violents implique de comprendre la logique individuelle qui amène le jeune à commettre des actes délictueux et la logique sociale qui l'inscrit parmi ses pairs, dans son milieu environnemental. Nous pouvons faire référence à la relation espace/société dans une approche des comportements individuels et collectifs dans l'espace social et géographique : A. Penven⁴, propose une explication des mécanismes de rébellion urbaine dans une approche en géographie urbaine et sociale pour comprendre la spécialisation sociale de certaines zones d'habitat et les relations sociales dans celles -ci.

Nous ne pouvons ici rendre compte de toutes les données analysant le milieu social du sujet (classe sociale, quartier, logement, famille, école...), mais la référence à la psychocriminologie sera pertinente pour comprendre le fait que le sujet adopte des comportements déviants.

Et les réponses aux violences urbaines?

L'Etat ne semble pas appréhender la réalité criminelle, ne détecte peu et surtout prévient peu ces violences. La proportion de mineurs impliqués dans des délits et des crimes s'accroît et dans les tranches d'âges de plus en plus basses. La prévention et le traitement de la délinquance des mineurs en Zone d'Education Prioritaire ne sont pas adaptés, les parents et les enseignants forgent le concept « d'écoles-ghettos », l'absentéisme scolaire est un indicateur peu utilisé pour détecter la délinquance juvénile.

Si la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité⁵ modifie le rôle de l'Etat, les municipalités deviennent prestataires de services. Les moyens attribués aux Contrats Locaux de Sécurité, à la Politique de la Ville avec le Développement Social des Quartiers, les programmes de rénovation urbaine, de Zones d'Education Prioritaire, des plans de « reconquête citoyenne des quartiers », les Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance, toutes les mesures d'aide individuelle apportées par les travailleurs sociaux les compétences étendues des Maires sont toujours perçus comme très insuffisants au regard des problèmes des banlieues qui ne peuvent elles-mêmes assurer leur cohésion et leur organisation. Toutefois, les actions sociales où la participation des habitants est requise (dans les textes)⁶ visant au renforcement des liens sociaux et des démarches citoyennes a, pour un temps, eu une fonction contenante. Celle-ci a permis aux politiques de s'abriter derrière les travailleurs sociaux en première ligne : « les fantassins du social » comme les a appelé P. Bourdieu⁷.

⁴ Alain Penven, *Territoires rebelles*, réf. en annexe.

⁵ Loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité du 2 janvier 1995

⁶ En référence à notre travail de recherche précédent dans le cadre du DHEPS

⁷ Pierre Bourdieu dans « La misère du monde »

D'autres professionnels dénoncent par ailleurs une saturation de la justice (par sous effectif du personnel au regard des faits délictueux entraînant une dé pénalisation), une saturation des instances de répression et leur absence dans certains quartiers pourtant majoritairement touchés par le phénomène de drogue.

Toutefois, les statistiques ne permettent pas d'appréhender correctement le phénomène criminel et celui-ci ne peut se mesurer par les données relevant du thème de l'insécurité. J-M Petitclerc⁸ avance que la délinquance juvénile a presque doublé pendant la dernière décennie, la tranche d'âge des 13/18 ans rassemble plus de 20% des individus mis en cause, « de plus en plus jeunes, de plus en plus violents ». Il souligne que les chiffres officiels peuvent prêter à polémique, sous-estimant l'ampleur de la réalité. Nous choisissons, en l'absence d'éléments fiables puisque contradictoires, de ne pas nous aventurer sur ce sujet.

→ Une évaluation participative au service du développement social sur chacun des territoires⁹ impliquant l'ensemble des acteurs concernés, y compris les habitants et les jeunes permettrait d'interroger le système sociétal lui-même et de donner à ceux-ci une position de membre actif s'inscrivant positivement en tant que sujet d'une collectivité et permettant un sentiment d'appartenance au quartier. Par la complémentarité et le décloisonnement des acteurs qu'implique ce diagnostic conçu comme devant être permanent et explicatif de l'ensemble des phénomènes¹⁰, il s'agit d'une réactualisation des éléments d'évaluation des besoins, du sens aux actions et une réorganisation des moyens. Cette perspective s'intègre dans une autre façon de concevoir le territoire, et, si les enjeux sont importants et dépendent des choix politiques où le professionnel peut se sentir exclu ou impuissant, il importe à chacun, quelque soit son champ d'action, de prendre les moyens de porter sa parole au niveau des instances politiques et décisionnelles et ce, dans chacune des institutions.

D'autres ingrédients de la violence - Le plan sociologique

F. Dubet et D. Lapeyronnie¹¹ ont restitué ce vécu quotidien des adolescents, la « galère » qui répond à trois logiques : la désorganisation, le sentiment de vivre dans un endroit dégradé regroupant des gens en grandes difficultés, des adultes hostiles aux jeunes ; l'exclusion, le sentiment d'impuissance, de dévalorisation personnelle avec l'intériorisation de l'échec et la frustration quant à une vie sociale « normale » ; la rage, l'expression d'un sentiment de domination face aux personnes qui incarne l'ordre et la domination (élus, policiers), la délinquance peut devenir héroïque.

S. Body-Gendrot, abordant la spécificité française, indique que « la violence urbaine exprime davantage une perte de confiance dans les institutions (...) elle vise les équipements

⁸ Pour Jean-Marie Petitclerc, éducateur spécialisé et polytechnicien, l'éducation est le problème central de notre société; auteur de : « Les nouvelles délinquances des jeunes » et « Enfermer ou éduquer ? », Réf. en annexe.

⁹ En référence à la formation suivie avec Jean-François Bernoux, sociologue des organisations, conseiller en stratégie de l'intervention sociale, enseignant en sciences sociales appliquées aux méthodologies du développement social territorial (Réf. en annexe)

¹⁰ Nous pouvons indiquer ici que des psychocriminologues pourraient prendre leur place dans cette co-construction diagnostique où la problématique est à la fois sociétale et individuelle. Dans cette proposition, l'entreprise étant de formuler des problématiques criminologiques en tenant compte de cadre théoriques sociologiques, anthropologiques et psychologiques.

¹¹ Références en annexe.

et les institutions publics, et à travers eux, l'Etat et ses représentants ». L'école, un lieu de triage, lieu de démarquage culturel qui barre la route à l'intégration et à la mobilité suscite une réactivité des élèves, une violence anti scolaire lorsqu'ils ont du mal à suivre, une agression contre les enseignants. Il s'agit donc d'un rejet de l'institution par ceux qui sont en situation d'échec, lui reprochant les humiliations subies ; De plus, le contexte de chômage élevé des jeunes sont les causes d'une perte de sens.

Selon cette sociologue, la police est perçue comme une bande ennemie qui vient « occuper » le territoire auquel les adolescents se sont identifiés.

La justice, attachée à l'approche éducative, manque d'outils et de personnels pour rendre opératoire les mesures qui rétablissent la sûreté dans les quartiers. Pourtant la jeunesse a besoin que la société lui donne les moyens de son avenir, des possibilités de création.

Une violence organisée ?

Pour comprendre ce qui motivent les gens à prendre part aux actions de révolte, (ici les jeunes aux violences urbaines), les recherches en psychologie sociale indiquent que c'est d'avantage le sentiment de frustration qui provoque la violence que la pauvreté, l'individu ne compare pas son sort personnel mais celui de son groupe d'appartenance avec les autres groupes sociaux. C'est alors tenir compte des comparaisons entre la propre situation du groupe social d'appartenance, groupes des quartiers traités injustement (au regard des éléments précités), à celle d'autres groupes sociaux.

Si l'adolescent s'identifie au groupe de pairs et développe un sentiment d'appartenance à ce groupe, le sentiment de frustration partagé, le mal être et l'insatisfaction à l'égard du cadre social enclenche une expression violente. Les adolescents des banlieues se disent exaspérés par l'ensemble des discriminations.

Si la criminologie des réactions sociales présente l'intérêt de l'étude du système, il est difficile de se baser sur des éléments quantitatifs fiables et de saisir la représentativité des jeunes impliqués au regard des choix des populations étudiées. Lorsqu'il s'agit de violences urbaines, notre point de vue prend en compte le groupe de la classe adolescente.

Pour André Iteanu¹², ethnologue, ce qu'il a observé dans les « quartiers chauds » n'a rien à voir avec une violence organisée même s'ils ont l'air de constituer des bandes solidaires». Il n'y a pas de lois interne au quartier, il ne s'agit pas de communautés structurées « leurs groupements sont beaucoup plus fluides que l'on ne pense : il n'y a rien d'organisé, ils se rencontrent de manière aléatoire. En fait, il n'y a pas de bande, pas de chefs, pas de véritables groupes »¹³. Majoritairement, d'après cet auteur, la violence se produit à l'intérieur de ces groupes.

C'est une culture de l'exclusion qui enferme l'identité du quartier, qui ne permet pas aux adolescents de se projeter dans un avenir positif, à rechercher une meilleure situation. Dans le discours de certains jeunes « en panne », il s'agit de valorisation des actes de

¹² A. Iteanu, dans un article de Sciences Humaines, Réf . en annexe.

¹³ Les sociologues américains de « l'Ecole de Chicago » ont étudié le phénomène de bandes, les « gangs » dans les quartiers défavorisés et des effets des normes du groupe dominant, au début des années 1920.

rébellion, de situation de défi, montrer que l'on n'a pas peur en bagnole, des flics ou de la baston avec les adversaires.

Lorsque 3 jeunes sont victimes d'électrocution le 27 octobre dernier, les « maladroites » verbales du ministre de l'intérieur sur « la racaille » et les quartiers de banlieues « à nettoyer au karcher » qui avaient précédé l'accident et surtout la façon dont la presse fait écho enclenche l'embrasement, le cercle de la violence. La marmite explose dans différentes villes, le même ministre rajoute l'expulsion des émeutiers étrangers. Si la violence reste, pour une part, un problème de cohérence de la réponse adulte, de la réponse gouvernementale, la presse participe, en creux au même symptôme. Qui peut aujourd'hui jouer la figure d'identification paternelle pour des adolescents élevés par leur seule mère le plus souvent : dans certains quartiers, 2/3 sont issus de familles mono parentales ? Les villes emploient des « Grands frères » pour répondre aux besoins de sûreté et lutter contre le sentiment d'insécurité alors que les adolescents ont besoin de pères.

Dans cette recherche, nous ne pouvons nous référer qu'aux théories de la réaction sociale. En criminologie, il est primordial de développer au-delà de la question de l'exclusion. Aujourd'hui, l'autorité subit une crise qui touche tous les détenteurs de pouvoir institutionnel, il n'y a plus de figure de référence. La famille est l'un des lieux les plus spectaculaires de la transformation de l'autorité, « la fonction paternelle de transmission demeure mais son objet change, nous dit François de Singly¹⁴, le père se recentre sur la transmission des valeurs ». Il s'agit d'une crise forte de l'autorité parentale qui touche les formes familiales éclatées au vu du nombre important de familles mono parentales dans ces quartiers.

Pour les adolescents, il ne s'agit pas seulement d'une exploration des limites, de la conquête de leur identité dans une série de mise à l'épreuve de soi mais aussi une jeunesse qui se met hautement en risque non seulement pour s'inscrire dans cette société mais pour dire leur souffrance et leur difficulté à être sujet.

Et si la violence porte atteinte à l'intégrité d'une personne, cette personne peut être soi-même, et ce peut être aussi son propre quartier.

La loi - Le plan psychologique : la loi symbolique

Il est nécessaire de comprendre le rapport du sujet à la loi et faire référence ici à la psychanalyse où Freud dans « Totem et Tabou », explique comment l'être humain devient homme en créant de la loi et de l'interdit (interdit de l'inceste, du meurtre), et, structurant son désir, va devenir humain : le rapport à l'autre est le matériau de la construction de soi (« Je suis les liens que je tisse », Albert Jaquard).

Lacan évoque la fonction paternelle, le NOM-DU-PERE comme loi du désir dans l'inconscient. La loi symbolique se fonde sur l'interdiction d'une jouissance impossible car elle signifierait la mort du sujet. L'interdit va lui permettre introduire une normativité dans son désir : il se pose des limites, s'autorise des satisfactions et s'inscrit dans le manque. Nous faisons référence ici au moi-idéal pour le lien à l'autre, au monde, à l'objet de désir.

¹⁴ F. de Singly, dans le Monde des débats, Réf. en annexe.

Nous pouvons poser la question de l'influence du milieu, du choix fait par l'adolescent d'adopter des comportements déviants ou un comportement plus conforme à la norme sociale. Si l'école est un lieu de désinvestissement, il peut alors investir massivement dans son groupe de pairs : en recherche de ses propres repères pour se construire, l'image en provenance d'autrui est déterminante, son système de valeurs légué par ses parents, par son environnement va être mis à mal.

Mais peut-on parler de partage de valeurs entre membres du groupe ou de partage de pratiques en groupe ?

Le plan juridique : la loi réelle

S. Lesourd¹⁵ nous indique que « la délinquance n'est plus celle du vol mais de celle de l'agression physique de l'autre [...] voir l'agression immédiate contre un certain nombre de symbole de représentants de la société».

Si nous pouvons situer les faits délinquantiels dans une forme de désorganisation de notre société¹⁶, dans la loi pénale, la délinquance constitue une infraction. L'adolescent peut se sentir abandonné par ses parents, et les adultes par leur difficulté à se constituer comme contenant, posant des limites et donc du sens.

L'appareil juridique

En référence au droit pénal qui détermine les infractions et les peines qui lui sont applicables, la loi du Code pénal fait la distinction des types d'infractions selon leur gravité en crime, délit et contravention. 111-1 du Code pénal. Si la gravité de l'infraction détermine l'infraction, le droit distingue l'atteinte aux biens privés ou publics et concerne les destructions, les dégradations matérielles (incendies volontaires, destructions et dégradations de véhicules, vols...) et l'atteinte aux personnes (coups et blessures, crime, viol...)

Nous voyons des outils de prévention et de coordination des actions des services sur un territoire donné tels les Contrats Locaux de Sécurité se dissoudre, le choix politique pouvant être les mesures répressives à celle éducatives ou de médiation. La visibilité médiatique entraîne une exhibition de formes répressives du dispositif de traitement, de sanctions pénales (comparution immédiate, détention provisoire, expulsion), effets d'annonce du politique pour désigner les coupables. Outre la formation des élus afin d'apprécier la complexité du phénomène de violences urbaines, il s'agit de choix politiques quand il s'agit d'opter pour des alternatives au tout sécuritaire.

→ Les travaux d'intérêt général, la sanction par la réparation en lien avec les faits sont à développer afin qu'elle prenne tout son sens. Toutefois, l'encadrement est à (re)penser sur chaque territoire pour offrir un étayage suffisant et éduquer l'adolescent vers la coopération citoyenne.

→ Des mesures préventives ont fait leurs preuves dans le cadre notamment des opérations Police/Sport/Prévention, nous pouvons préconiser leur développement dans le sens

¹⁵ Serge Lesourd dans « *Les violences en milieu scolaires* », réf. en annexe.

¹⁶ Durkheim appuie sa théorie de la criminalité en employant le terme d'anomie pour expliquer l'affaiblissement des normes et contraintes de l'environnement social. De nombreux auteurs ont par la suite abordés cette notion.

de retisser des liens positifs entre les adolescents et représentants de l'autorité. Des mesures préventives sont à réinventer pour offrir aux adolescents des « prises de risques encadrées », des actions qui doivent être pensées avec eux (actions sportives, raid, défis...) encadrées conjointement par des éducateurs de rues et des policiers motivés et formés à des outils opérationnels adéquats. Ce type de réponse est indispensable face au vide actuel concernant les rites, le passage de l'adolescence au monde adulte. Ce vide concerne toute la population adolescente.

→ La présence policière doit être renforcée dans les quartiers et non représenter une présence par à-coup : un véritable contact au quotidien assurant la sécurité de tous, enregistrant les plaintes et écoutant les personnes.

→ Des maisons de la justice, du droit, en priorité dans les quartiers les plus difficiles contribueraient à humaniser la justice.

→ Sur le plan éducatif, inscrites dans le programme dès l'enseignement primaire, des échanges avec des représentants de la justice, de la police, des élus sont à penser pour dire ce qu'est la loi, pour échanger sur les droits et devoirs des enfants, les droits et devoirs des parents et dire les conséquences du manque de respect de la loi (avec des témoignages de personnes condamnées par la justice, des jeunes sortis de la spirale délinquantielle...)

Une expression violente vers...- Un point de vue psychologique et psychanalytique

Pour F. Marty¹⁷, il convient de distinguer une violence dite « ordinaire » qui appartient en propre au processus d'adolescence en référence au processus d'effraction¹⁸ ou « bombardement pubertaire » qui fait violence à l'enfant déclenchant une réaction névrotique face à l'afflux d'excitations pubertaires et une violence « à expression pathologique ». Ce même auteur s'interroge sur la nature de l'adolescence pour les jeunes des banlieues au regard du travail psychique du lien qui tisse le fil du sentiment de continuité d'existence (tout en se jouant dans un registre de discontinuité à cet âge). « Si le travail du lien est en souffrance, si l'activité représentative à l'œuvre dans les fantasmes pubertaires étant non contenue, et les éprouvés pubertaires demeurant ininterprétables, le processus d'adolescence se met en panne dans sa fonction d'élaboration de la « violence » pubertaire ».

« No Futur » chantaient les Sex-Pistols dans les années 70. L'agir violent peut représenter une réaction instinctive de survie pour préserver l'intégrité narcissique face à un manque de perspective d'avenir de notre société sur les plans politique, religieux, économique, idéologique.

L'adolescent est dans le paradoxe de vouloir en même temps s'arracher du monde de l'enfance, de la dépendance, des objets, du lien parental et en même temps, dans la période la plus vertigineuse de l'existence (« Je sais que je ne serais plus celui que j'étais mais je ne sais celui que je vais être à la place »), tout cela m'est insupportable parce que trop angoissant. C'est à la fois vouloir détruire et vouloir garder et, dans ce paradoxe, il détruit les choses les plus chères (école, crèche, maison des jeunes...). De même, il veut briser le lien de dépendance avec la famille pour être indépendant, autonome, original et, en se fondant dans le groupe de pairs, il veut se distinguer à tout prix et ne plus se distinguer.

¹⁷ F. Marty, dans un article de Psycho, Réf. en annexe.

¹⁸ S. Freud cité par F. Marty dans le même article.

Le recours à l'agir violent peut traduire une impossibilité d'élaboration de la pensée, une tentative de symbolisation qui, pour s'effectuer, devrait passer par sa réalisation, plutôt que par le refoulement. Mais, explique F. Marty, il peut s'agir d'une recherche de plaisir d'essence narcissique pour soustraire l'appareil psychique au travail de lien et de représentation, d'une défense pour lutter contre la menace de l'effondrement. L'agir destructeur d'objet constituerait une tentative de solution, une recherche d'apaisement.

Il est difficile de mesurer l'ampleur de la blessure narcissique des pères migrants causée par la perte des repères identitaires, culturels, la perte de leur emploi, de leur statut... Le père ne peut plus guère fonctionner auprès de ses enfants comme père symbolique, père support identificatoire, père de la loi. Et faute de loi, de père symbolique pour le limiter, l'enfant se retrouve dans de la toute puissance, dans la jouissance sans limite face à un père en désespérance. L'excitation montrée principalement par les garçons dans l'agir violent, dans le défi avec l'ordre, la loi, le père peut aller très loin... jusqu'au meurtre. A travers la destruction de ce qui représente l'outil public (commissariat, bus...), et qui constitue les lieux de tissage des liens entre habitants sur le quartier, aux affrontements avec les forces de l'ordre, c'est un appel très fort à la loi du père symbolique : limites, contenance, rappel de la loi. Pour lutter contre leur propres tendances destructrices, les adolescents ont besoin du soutien narcissique parental incluant un support à leur agressivité, une confrontation à des adultes qui tiennent, des objets de projection de leur agressivité pour laisser de l'espace à la construction de leur propre pensée.

Le soutien narcissique parental implique de résister à la destructivité de la violence adolescente, d'offrir des limites, de la parole, des liens, et d'avoir confiance dans le processus d'adolescence et dans l'advenir pour l'orienter vers du sens. Si l'adolescent peut expérimenter la colère parentale, se confronter au cadre fixant des limites et parant l'excitation, il pourra alors contenir sa propre violence.

De plus en plus de parents semblent dépourvus, en détresse face à l'expression de la violence de leur adolescent qui peut aller jusqu'à l'effondrement dépressif, leur contre violence : il y a coïncidence entre l'incapacité parentale et la détresse de l'adolescent en interagissant, se renforçant l'une sur l'autre.

→ Il est plus que nécessaire de soutenir les parents dans leurs tâches éducatives, de proposer, aux enfants et aux adolescents, différentes formes pour permettre de la parole, davantage de prises en charge psychologiques, psychothérapeuthiques¹⁹ avec, plus spécifiquement sur ces quartiers, la présence de psychocriminologues. Les carences précoces de l'enfance liées au déficit de l'environnement maternel ne permettent pas de contenir les excitations pubertaires et peuvent conduire au recours du passage à l'acte comme une solution au traumatisme et à l'angoisse qui lui est liée.

¹⁹ Dans ce domaine, un diagnostic et une réflexion par territoire entre acteurs médico-sociaux et éducatifs au regard des besoins d'accompagnement est criant et nécessite un observatoire national sur cette question : les Centres Médico-Psychologique engorgés ne sont plus à même de faire face aux demandes (un renforcement des équipes est nécessaire sur tout le territoire) ; le remboursement des consultations psychologiques privées offrirait un meilleur accès aux familles en situation de précarité.

→ Nous pouvons recommander le dépistage et la prise en charge précoce des troubles de la conduite (comportements violents, repli sur soi...) et des troubles d'apprentissage²⁰.

→ Il importe aussi de développer la formation de l'ensemble des acteurs des secteurs éducatif, médical, enseignement et judiciaire et de contraindre les institutions à travailler de concert,²¹ d'informer le grand public sur les dispositifs existants et former les élus et décideurs politiques sur les phénomènes et conséquences des violences.

→ La présence de médiateurs en complémentarité des autres professionnels pour développer le sens du voisinage, la coproduction et la coopération pour la définition des problèmes posés et de leurs réponses. Cela passe par la reconnaissance des habitants des cités (au sein des associations, de la vie sociale) comme interlocuteurs critiques pour rétablir le dialogue avec la puissance publique. Qu'ils soient de fonction sociale, judiciaire, les médiateurs doivent s'appuyer sur une formation solide et un cadre éthique exigeant pour assurer l'égalité de traitement et le respect des droits et libertés de chacun.

L'acte de l'être sans parole

La difficulté que rencontre aujourd'hui l'adolescent à faire face à sa propre détresse (liée à la fragilité narcissique de l'enfance) sans soutien parental fiable, il est indispensable qu'il trouve d'autres points d'appui solides. Face à un sentiment d'injustice, d'un rétrécissement de perspectives d'avenir, la violence traduit l'expression du conflit en dehors de soi parce qu'en quête d'objet et, en groupe de pairs, traduit une quête d'identité et de reconnaissance qu'il n'arrive pas individuellement à construire. Les voitures retournées et brûlées, les bus, commerces, usines incendiées : Les jeunes donnent à voir et à entendre, avec le support image des médias, leur désir de destruction de l'autre et d'appel de l'autre (la loi symbolique du père qui fait repère, qui fait sens) pour ne pas s'effondrer. C'est de rencontre, de relation, de sens et d'étayage dont l'adolescent a besoin.

Sur le plan environnemental, nous n'avons plus d'institutions matrice qui fabrique du récit, du rite pour cette crise pulsionnelle adolescente, nous n'offrons plus suffisamment de contenants sociaux. Hors, elle cherche des contenants que la société n'est plus à même de réguler parce qu'elle a cessé de renouveler sa création de rites sauf dans des formes vagues (associations, réseaux) mais qui n'offre pas la lisibilité, la consistance nécessaire. Le langage est aussi en crise, tiré vers l'impératif de performance : Les jeunes n'ont plus recours à de la syntaxe, à du vocabulaire, à du phrasé pour dire la violence, pour frapper symboliquement à travers le langage. Ils sont encore atteints narcissiquement donc renvoyés à du passage à l'acte.

Cela nous renvoie à nous interroger sur le statut de l'autre aujourd'hui, sur les représentations de l'autre lorsque nous parlons de violences : l'autre en tant que personne, l'autre en tant que visage. Regarder peut être perçu comme une agression et peut déclencher de très violents passages à l'acte. « Le regard de l'autre vient persécuter le sujet, le mettant

²⁰ Dans les Côtes d'Armor, une réflexion sur ces aspects impliquant une pluralité de professionnels pourrait déboucher sur la création d'une structure facilitant le dépistage précoce de ce type de troubles et pouvant désengorger les CMPT.

²¹ Nous avons pu nous rendre compte que les travailleurs sociaux souhaitent une plus grande coopération avec leurs collègues des autres institutions pour plus d'efficacité dans leurs actions mais les freins au décloisonnement sont parfois le fait des responsables de ces institutions.

alors en état obligatoire de réaction paranoïaque, de réaction de guerre, pour sa propre survie » indique S. Lesourd²². Il explique aussi que les comportements délinquants ne sont plus pris dans la dimension de la jalousie mais celle de l'envie, signe de l'expulsion du sujet de la scène et de la relation.. « Dans des enjeux d'envie et de mise en acte de cette envie [...] Il ne s'agit plus d'agir une « compétition avec l'autre », mais bien d'agir une « destruction de l'autre » pour être, ou une destruction de soi-même comme trace de sa disparition de la scène ». La place du sujet est en question dans son groupe de pairs, dans la société où il doit se montrer pour exister (porter des vêtements de marque par exemple) voire de démontrer qu'il existe (en choisissant un mode très visible et mobilisateur de grands moyens comme l'incendie²³). Mais, nous dit ce même auteur, la violence de la délinquance nous renvoie plus à celle de « l'archaïque, une violence qui renvoie plus à l'absolu d'une survivance subjective du sujet qu'à une transgression de l'interdit » et donc à un impossible à assurer son droit au bonheur absolu, à la jouissance ». L'autre devient alors usurpateur de plaisir, de jouissance et de place. Si nous transposons le sujet au groupe d'adolescents et son rejet au sein de notre société nous comprenons alors ce qui enclenche la violence. L'on peut supposer aussi la violence des relations au sein du groupe adolescent lorsqu'un d'eux se met hors jeu (ce positionnement constitue une attaque contre l'être même) ou lorsqu'il s'agit de l'exclusion ou la désignation d'un membre du groupe comme bouc émissaire.

→ Il est plus que pertinent de développer des structures d'accueil pour adolescents avec des équipes pluridisciplinaires et créer des antennes au plus près de leurs lieux de vie c'est dire au cœur même des quartiers.

Le plan psychocriminologique

La souffrance psychique, comme attaque du lien social prenant en compte les dimensions de la généalogie et du genre, peut s'identifier dans toute dimension sociologique de pouvoir, là où il y a un rapport de pouvoir, de médiation entre chacun. Les pouvoirs identifiables dans notre société concernent la santé, la justice, l'éducation, la socialisation. L.M.Villerbu parle de polymorphisme extra délinquantiel en tant que choix du sujet lorsque nous observons des modes de déviances au Code pénal. Des références à des éléments psychocriminologiques peuvent en effet tenter d'explicitier les représentations que l'adolescent a de lui-même ou de son environnement présent, et futur et le fait qu'il adopte des comportements déviants. Cette approche nous donne une clé d'interrogation et d'investigation : par exemple elle permet la compréhension de la logique de fonctionnement, d'exploitation qui amène à penser que des individus vont être dans un rapport de violence à autrui et dans un rapport d'acquisition. L'analyse psychocriminologique nous aide à produire un diagnostic, un mode de compréhension et à soumettre des préconisations tant du côté des auteurs de violences que du côté des victimes.

L'on ne peut réduire le sujet à son acte ni prendre en compte que sa souffrance psychique ou un diagnostic psychopathologique. La psychocriminologie ré-interroge les modélisations de la personnalité, apporte des éléments supplémentaires pour distinguer l'auteur de ses actes violents, interroge les faits avec leur communauté de caractéristiques. En

²²

²³ Pour déclencher rapidement un feu dans un véhicule et l'endommager complètement et définitivement, les incendiaires cassent un feu arrière, y introduisent de l'essence. La flamme gagne alors tout le circuit électrique, la destruction totale du véhicule est inévitable et occasionne souvent des incendies en chaîne lorsque celui-ci est stationné sur un parking.

ce sens, des éléments psychologiques spécifiques apportent des éclairages pour comprendre ce qui peut conduire un sujet à opter pour un acte violent voire criminel. L'analyse sérielle développée par L.M.Villerbu²⁴ permet de prendre en compte l'hypothèse d'un problème majeur constituant une série. Différents éléments concernant l'environnement du sujet, l'espace, son histoire, les faits antérieurs traumatiques, les liens sociaux et les conséquences des atteintes aux liens dans son histoire, l'opportunité, renseignent sur les modalités sérielles. Cette approche introduit la notion de vulnérabilité, elle est à est à comprendre « comme l'état d'une mise en rapport de vulnérabilité d'un sujet qui aménage les aléas de sa position existentielle ». Tout ce qui est de l'ordre de la compulsion, de la répétition chez ces adolescents ne vise pas à régler un problème mais à vérifier, tester sa réalité : c'est l'auto-construction de son enfermement. Sur le versant agressologique, deux processus sont en œuvre dans le comportement d'intimidation : le déni comme négation de la différence, le défi comme pari sur la résistance d'autrui dont est attendu la complicité.

Nous avons pu saisir différents éléments dans l'analyse de la construction traumatique²⁵ :

L'histoire des adolescents en situation d'exclusion, (abus, mort, départ, répétition de l'échec), les traces psychiques comme aménagement, les conséquences en sont le décrochage scolaire, les attitudes antisociales, les comportements addictifs. « C'est le sujet qui fait à son insu le lien entre ses différents comportements au cours de son parcours de vie [...] ce lien est d'autant plus difficile à faire émerger que le sujet lui-même dépense beaucoup d'énergie à délier, à séparer ces éléments ». La fiabilité du lien à l'autre dans la relation est incertaine.

Nous pouvons faire des analogies entre les positions de l'adolescent : Vandaler, mettre le feu à l'école est analogique à la régression des acquisitions scolaires, cesser d'apprendre est similaire au vécu de la petite enfance... ; c'est prendre la régression scolaire comme une attaque de lien social²⁶.

Le franchissement des limites, les actes posés sont alors à mettre en lien avec la situation contextuelle de l'adolescent avec les effets des paroles et/ou l'absence de parole d'adultes. Nous repérons ici la position de l'adolescent dans un rapport victime-agresseur. Nous considérons cette problématique dans une construction sociale où l'adolescent de ces banlieues est désigné comme bouc-émissaire, victime du système qui exclu de l'école, de l'emploi, du logement décent, qui renforce la stigmatisation. Une concentration de population en grandes difficultés dans ces quartiers renforce la position de fragilisation et donc des modes de transgression délinquantielle qu'elle implique. Face à la difficulté d'intégrer les pulsions agressives²⁷ des adultes, en l'absence de signe pour dire que l'environnement croit en lui, sans référence parentale ou institutionnelle positives, il va projeter ses propres pulsions agressives sur des objets externes avec l'influence de d'autres jeunes. Il y a alors un vide d'élaboration psychique.

²⁴ L.M.Villerbu cité par B. Gaillard dans « les violences en milieux scolaires et éducatifs », réf. en annexe.

²⁵ La construction traumatique comme récapitulation psychique du sujet dans l'article de B. Gaillard « Clinique psychologique de la sérialité dans un parcours de vie d'adolescent » dans l'ouvrage op. cit. B. Gaillard est maître de conférences en psychologie à l'université de Rennes2, membres de l'institut de criminologie et sciences humaines, directeur du master « Cliniques criminologiques et victimologiques »

²⁶ Supprimer les allocations familiales pour les parents d'adolescents difficiles constituerait aussi une attaque du lien social.

²⁷ Une référence ici au biologiste Laborit qui a abordé la partie biologique de la pulsion ...et ce que produit la concentration sur un même territoire.

L'attaque du lien social se traduit par l'envahissement - désinvestissement de l'autre, du scolaire, du lien structurant, du type d'alliance avec ses pairs, sa position de bouc émissaire, de perturbateur - L'adolescent vit une situation qui lui fait problème avec les lieux de pouvoir, signe un appel à l'autre, une demande de réponse. La position du sujet est double : celle où le sujet a été mis comme victime et celle, dans les actes de délinquance urbaine, où l'auteur de violences entre dans un positionnement existentiel, se liant avec d'autres jeunes optant pour des comportements déviants. Certains jeunes, en position dépressive, passive optent pour une attitude de retrait relationnel et passent à l'auto-agression.

Ces éléments questionnent l'atteinte à des valeurs démocratiques touchant à l'équité, au partage des richesses>arguments de légitimation de pratiques prof.

La construction traumatique incluse la répétition/répétition /ou cyclique dans l'espace temps s'inscrit dans le psychisme de la personne et provoque des effets pathogènes. Les adolescents ont besoin d'adultes qui vont résister à la dislocation (par ex : Soutenir leur regard)

Les apports précieux de l'anthropologie et de la philosophie

René Girard²⁸ parle d'organisation sociale troublée par des formes de rivalités mimétiques: on mime le désir de l'autre, ainsi que les stratégies qu'il emploie pour l'assouvir. La rivalité pour avoir plus ou être plus est source de conflits entre individus et entre groupes composant une société. Celui qui transgresse les règles communes, met la société en péril est rejeté comme bouc émissaire. Le perturbateur ayant été exclu, l'ordre ayant été rétabli, la société est rassurée... Le seul coupable : c'est le fauteur de troubles. La violence se déguise en ce sens que l'exclu devient victime innocente de l'ampleur des crimes qu'on lui attribue : naît la victime émissaire. De tout temps, dans notre société, les « jeunes », une minorité qui exprime son désaccord, qui plus est, dans notre étude, a des origines « étranges-ères », est coupable d'être jeune et est la cible des adultes amnésiques de leur propre vécu. Et, pour les adolescents des banlieues, l'obstacle devient de plus en plus désirable à mesure qu'ils se heurtent à lui dans une dimension additive dans cette rivalité mimétique à d'autres groupes, à d'autres individus au sein même du groupe de pairs.

Les adolescents ont besoin de trouver une imitation positive qui ne crée pas de rivalité, dans l'imitation du père réel et/ou symbolique qui n'a pas de désir égoïste, d'appropriation exclusive. Comment prendre soin de notre jeunesse ? En se repositionnant et se responsabilisant comme adulte-guide avec nos re-pères, nos valeurs orientées positivement dans le respect de leur personne, de la justice et de la vie permettra à nos adolescents, en quête de l'autre pour se construire, un travail identificatoire pour médiatiser la haine et aider à sa transformation. Les adolescents ont soif de reconnaissance.

Appréhender les questions sociales et repenser les conditions de la démocratie, c'est ainsi les protéger contre eux-mêmes et protéger la société.

→ Il est urgent enfin de pouvoir s'appuyer sur des connaissances fiables quantitativement et qualitativement sur le plan criminologique et victimologique et développer la recherche en psychocriminologie avec les autres champs disciplinaires (droit, sociologie, psychosociologie, anthropologie, médecine...)

²⁸

R. Girard, anthropologue et philosophe. Réf. en annexe.

Pour conclure, en matière de violences, nous devons nous appuyer sur le polymorphisme des phénomènes violents et sur la pluralité des approches et compréhensions possibles.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNOUX (Jean-François), *L'évaluation participative*, Saint-Jean de Braye : Dunod, 2004, 176p.
- BERNOUX (Jean-François), *Mettre en œuvre le développement social territorial*, Liège : Dunod, 2002, 170p.
- BODY-GENDROT (Sophie), *Les villes face à l'insécurité*, Paris : Fayard, 1998
- DE SINGLY (François), « *Le père de famille est devenu Pygmalion* », in *Le Monde des débats*, n°1, 1999.
- DUBET (François) LAPEYRONNIE (Didier), *Les Quartiers d'exil*, Mayenne : Le Seuil, 1992, 245p.
- GAILLARD (Bernard) (Dir.), *Les violences en milieux scolaires*, Bonchamp-Lès-Laval, Édition PUR, Réseau des Universités Ouest Atlantique, 2005, p. 570.(Collection Didact Education)
- GIRARD (René), *Le bouc émissaire*, Paris : Grasset, 1982,
- GRAFFMETER (Yves), *Sociologie urbaine*, Paris : Nathan, 1995, 127p. (Collection 128)
- HAUTIER (ERIC), *Des figures de la violence, introduction à la pensée de René Girard*, Condé-sur-Noireau : Édition L'Harmattan, 2005, 154p.
- ITEANU (André), <<*Le mythe de la guerre des bandes*>> in *Violences*, Sciences humaines, Hors-Série n°47, Déc. 2004 / Janv. Fév. 2005.
- MARTY (François), « *Adolescence, violence et société* » in *Psycho média* n°7, déc.2005.
- MUCCHIELLI (Laurent), *Familles et délinquance, Un bilan des recherches francophones et anglophones*, Cездip, Etudes et données pénales, n°86, 2000.
- MUCCHIELLI (Laurent), *Violences et insécurité, fantasmes et réalités dans le débat français*, La Découverte, 2001, 160p.
- NEVEU (Eric), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : Édition La Découverte, 1996, 99p.(Repères)
- PENVEN (Alain), *Territoires rebelles – Intégration et ségrégation dans l'agglomération rennaise*, Paris : Antropos, 1998, 254p.
- PETICLERC (Jean-Marie), *Les nouvelles délinquance des jeunes*, Paris : Édition Dunod, 2001, 177p.
- PETICLERC (Jean-Marie), *Enfermer ou Éduquer ?*, Paris : Édition Dunod, 2004, 147p.